

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nîmes, le 10/01/2024

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE NÎMES

16 avenue Feuchères  
CS 88010  
30941 NÎMES cedex 09  
Téléphone : 04.66.27.37.00  
Télécopie :

horaires d'ouverture de tribunal :  
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>

E23000116 / 84

M. le Maire  
Hôtel de Ville  
84470 CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE

Dossier n° : E23000116 / 84  
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DÉCISION DÉSIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

**Objet** : la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

M. le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur William VAN DUC, commandant fonctionnel de la Police Nationale, en retraite, demeurant 11 rue du rempart Saint Michel, AVIGNON (84000) (tel : 07 83 12 39 45) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jérôme SEGUIN (tel : 04 90 70 74 03 ; portable : 06 08 64 35 41) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris et, en application de l'article R.123-23 du code susmentionné, lorsqu'ils auront été déposés, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sous le présent timbre en ajoutant la mention "désignation des commissaires enquêteurs".

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation,